



Aperçu du Bureau de la biotechnologie et de la science

Le Bureau de la biotechnologie et de la science (BBS) a été instauré en octobre 2000. Il représente un point de convergence intégré pour la biotechnologie au sein de Santé Canada, du gouvernement fédéral et, à l'extérieur, pour les questions scientifiques à la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) et est le bureau principal du Réseau de bibliothèques scientifiques. Le directeur général du BBS est responsable de la surveillance de ces principaux domaines.

BUREAU MINISTÉRIEL DE LA BIOTECHNOLOGIE

Le Bureau ministériel de la biotechnologie collabore avec les autres directions générales de Santé Canada afin de coordonner les activités en matière de biotechnologie du Ministère. Le Bureau a également le mandat d'augmenter la prise de conscience envers la biotechnologie au sein du Ministère, des parties intéressées externes et du public.

Le Bureau ministériel de la biotechnologie comprend quatre responsabilités énoncées ci-dessous.

- Agir à titre de point de convergence pour la biotechnologie à Santé Canada.
- Donner des conseils stratégiques sensés sur les applications et les retombées de la biotechnologie sur la santé, et

assurer la direction du travail de politique horizontale sur la biotechnologie au sein du gouvernement fédéral.

- Élaborer, coordonner et mettre en œuvre les activités afin de générer une prise de conscience, de permettre la familiarité et la transparence et d'inspirer la confiance dans le rôle de Santé Canada en ce qui concerne la biotechnologie et le système réglementaire de la biotechnologie.
- Établir et consolider des partenariats avec d'autres parties intéressées dans le domaine de la biotechnologie, y compris les organismes de réglementation et les associations dans le domaine de la biotechnologie, sur le plan fédéral et international.

Le Bureau ministériel de la biotechnologie prend part à de nombreuses activités en vue d'assumer ses responsabilités. Certaines de ces activités sont énoncées ci-dessous :

- le cadre de la biotechnologie de Santé Canada;
- le cadre de gérance fédéral de la biotechnologie;
- les questions scientifiques en biotechnologie;
- l'instauration d'une confiance en biotechnologie et dans le système réglementaire en place des produits de la biotechnologie;
- le Comité ministériel de la biotechnologie;
- le Comité consultatif canadien de la biotechnologie;
- la biotechnologie en matière d'innovation dans le domaine de la santé;
- le Groupe de travail de la stratégie canadienne en matière de biotechnologies sur les règlements;



- le fonds de la stratégie canadienne en matière de biotechnologies et la responsabilité en ce qui concerne le fonds;
- l'initiative fédérale sur la génomique;
- les effets à long terme de la biotechnologie sur la santé;
- la technologie génique, l'information génétique et la protection de la confidentialité;
- la prévision et l'évaluation des répercussions de la réglementation sur les technologies émergentes.

DIVISION DE LA COORDINATION ET DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUES

La Division de la coordination et de la politique scientifiques offre à la Direction générale des conseils stratégiques dans le domaine des sciences et de la technologie ainsi qu'une coordination. La Division œuvre de près avec les directions et les bureaux de la DGPSA en vue de mettre au point des approches concertées des questions liées aux sciences et à la technologie.

La Division assume les fonctions énoncées ci-dessous.

- Fournir à la Direction générale des conseils stratégiques en sciences et en technologie sur les politiques, les programmes et les opérations.
- Coordonner l'apport en sciences et en technologie de la DGPSA à la Direction générale, aux ministères, ainsi qu'entre les ministères, en plus des autres initiatives des organisations.
- Favoriser une meilleure compréhension des activités en sciences et en technologie de la DGPSA au niveau de la Direction générale, du Ministère ainsi qu'au niveau fédéral et du public.
- Faire la promotion d'une culture scientifique au sein de la DGPSA.

- Contribuer à l'instauration d'une organisation souple de portée nationale qui dispose d'une capacité dans le domaine des sciences et de la technologie en vue d'accomplir son mandat et de réaliser ses priorités.

La Division de la coordination et de la politique scientifiques assume la fonction de secrétariat pour le comité du milieu scientifique de la Direction générale et maintient ses bases de données, organise la série de séminaires scientifiques de la Direction générale et offre en rotation avec le Bureau de l'expert scientifique en chef (BESC), la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs (DGSESC) et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), les comités du secrétariat pour le sous-ministre adjoint (SMA) des sciences et du directeur général.

La Division de la coordination et de la politique scientifiques assure une direction ou est engagée dans ce qui est énoncé ci-dessous :

- l'élaboration d'un plan scientifique de la Direction générale;
- les dépenses scientifiques;
- l'infrastructure scientifique;
- les questions scientifiques liées aux ressources humaines;
- la gestion de la qualité;
- le cadre scientifique de Santé Canada;
- le forum scientifique de Santé Canada;
- le Conseil consultatif des sciences;
- le programme de recherche sur la santé et l'environnement;
- la science et la technologie dans le Nord et l'année polaire internationales;
- la science à l'appui des objectifs essentiels à la mission;
- les questions scientifiques émergentes et les synergies possibles;
- les obstacles à l'intégration;
- les accords de collaboration.

RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES

Le Réseau de bibliothèques scientifiques donne de l'information et des services de documentation pour appuyer les activités de recherche et de réglementation à la DGPSA, à la DGSESC et à l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Les services énoncés ci-dessous sont offerts aux clients :

- la recherche documentaire et la recherche de références;
- la formation et l'orientation;
- les nouveautés;
- l'appel d'attention permanent;
- la livraison de documents (photopies et prêts entre bibliothèques).

Le Réseau de bibliothèques scientifiques est un participant des organisations et des groupes énoncés ci-dessous :

- le Comité consultatif des bibliothèques scientifiques;
- le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral;
- l'Alliance stratégique des bibliothèques scientifiques et techniques fédérales;
- le Comité des bibliothèques des facultés de médecine de l'Association des facultés de médecine du Canada;
- le Comité de l'information en sciences de la santé de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LA RUBRIQUE SUR LA BIOTECHNOLOGIE DANS LE SITE WEB DE SANTÉ CANADA À L'ADRESSE SUIVANTE :

<http://www.santecanada.gc.ca/biotech>

Ou contactez-nous à :

Santé Canada
Bureau de la biotechnologie et de la science
IA 0702A, Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0L2

Télécopieur : (613) 957-0362

Courrier électronique : obs-bbs@hc-sc.gc.ca ●